



# FORMATION ELEVEURS PASTORAUX



**Vendredi 15 Mars 2019**

## Responsabilités juridiques en espace pastoral liées aux chiens, liées au troupeau, liées aux équipements

Formatrice : Delphine GAVEND, juriste en droit rural. Delphine Gavend a travaillé plusieurs années au Comité d'Action Juridique avant de s'installer à son compte en tant que formatrice. *Elle vous fera aimer le droit !*

Encadrement : Marie Cabrol, technicienne pastorale à l'ADEM

Horaires : 9h30 à 17h30

Lieu : CFPPA de Die, avenue de la Clairette, 26150 DIE

Public concerné : éleveurs, membres de Groupement Pastoral et/ou Collectif Pastoral de la Drôme

Tarif : La formation est gratuite. Seul le repas de midi reste à vos frais.

Contexte : L'augmentation de la fréquentation touristique des alpages ou des parcours, et le développement de nouvelles pratiques de loisirs en montagne couplé à la protection des troupeaux face aux loups, accentuent les contraintes liées au métiers d'éleveur ou de berger et multiplie les tensions entre acteurs de la montagne. A la croisée de ces enjeux l'ADEM service pastoral de la Drôme, est souvent sollicité en cas de conflit. Ainsi nous avons renforcé notre travail sur le multiusage à l'aide d'une juriste, avec nos partenaires du massif des Alpes avec la production d'un livret et aujourd'hui d'une formation.

**Eleveur/ses en Drôme, vous avez besoin d'y voir plus clair sur vos responsabilités vis-à-vis de vos chiens, de votre troupeau ou vos impluvium, clôtures ? Sur vos droits ? Cette formation est faite pour vous !**

Sur inscriptions **AVANT le 10 MARS**

- En ligne : [cliquez ici pour accéder au formulaire](#)
- par téléphone au : 04.75.22.20.39 / 06.07.75.50.80, ou par mail : [accueil@adem-drome.fr](mailto:accueil@adem-drome.fr)

Objectif de l'action :

- Savoir distinguer les responsabilités civiles et pénales
- Connaitre les responsabilités, droits, devoirs et recours liés aux chiens
- Connaitre les responsabilités, droits, devoirs et recours liés aux troupeaux
- Connaitre les responsabilités, droits, devoirs et recours liés aux choses/équipements pastoraux
- Savoir mettre en place des mesures visant à limiter les situations conflictuelles

Programme :

Séquence 1 :

Objectif : Acquisition des notions fondamentales de droit rural appliquées aux situations pastorales

Contenu : Distinction entre responsabilité civile et responsabilité pénale  
Distinction entre dépôt de plainte et main courante  
Les incidents liés aux chiens  
Les incidents liés au troupeau  
Les incidents liés aux équipements

Séquence 2 :

Objectifs : Développer des outils concrets pour sécuriser vos responsabilités en espace pastoral

Contenu : Création d'un plan d'action individualisé basé sur vos situations pastorales et nos échanges